2010 Rapport d'activité

Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois

Sommaire

La Maison de l'Emploi et ses actions par axes — p 3

Axe 1 - Observation, anticipation et adaptation au territoire
Axe 2 - Accès et retour à l'emploi: accompagnement et conseil
Axe 3 - Développement de l'emploi et de la création d'entreprise

Le PLIE — p 11

Le public
L'accompagnement
Le volume
Profil des participants
Evolution du PLIE de l'auxerrois
Les actions de formation
Les actions de mobilisation
Les actions de construction de projets
Flash sur le médiateur emploi
Les résultats

Le Centre de Ressources — p 19

Observatoire
Documentation
Cyber-base Emploi
Permanence Cyber-base Emploi de Saint Florentin
Point Relais Conseil Validation des Acquis de l'Expérience
Actions spécifiques du Centre de Ressources

Edito

2010 aura été une année de transition difficile et compliquée pour notre association. En effet, le nouveau cahier des charges des Maisons de l'Emploi, bien que largement anticipé sur ses effets induits un an avant sa mise en application, ne permet pas d'envisager de conserver, à notre effectif, les conseillers « emploi-accompagnement » et, au-delà même de ces suppressions de postes, qui pourtant étaient au cœur de la valeur ajoutée des Maisons de l'Emploi, les budgets sont annoncés en réduction. On peut donc simplement constater que le travail de concertation et les choix raisonnables, comme la fermeture de toutes les permanences « accueil », n'auront pas suffit à limiter les dégâts… Néanmoins, en prenant connaissance de l'ensemble du travail réalisé, par une lecture attentive à ce rapport d'activités et de tous les détails d'actions que vous pouvez trouver sur notre site Internet www.mdeauxerrois.com, vous constaterez que l'offre de services tant auprès des collectivités, que des élus, des entreprises ou des habitants de l'auxerrois n'a pas souffert d'une baisse de qualité et ce, grâce à l'engagement de tout instant d'une équipe compétente.

Espérons que l'intelligence locale des partenariats puisse innover et mettre en œuvre des solutions qui permettront à notre association de tenir sa place, complémentaire, auprès des autres acteurs du territoire. C'est à cette condition que la MDE, le Plie qu'elle porte et le Centre de Ressources qu'elle anime, pourront poursuivre leurs actions utiles à tous, notamment, dans le cadre de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle.

Nous allons présenter des comptes globaux équilibrés avec un excédent d'un peu plus de 9000€ soit moins de 1% du budget annuel. Cette bonne gestion 2010 ne permet pourtant pas de faire croitre nos fonds propres qui pourtant sont indispensables, ne serait ce que pour faire face à notre besoin en fonds de roulement….

En effet, la baisse de financements MDE pour 2011 (-22%) additionnée au nouveau cadencement des versements de l'Etat, cumulée à la réduction des subventions Plie à laquelle s'ajoute, également, un mode de financement qui va nous conduire à faire l'avance de trésorerie sur ses principales actions, risque à plus ou moins court terme de provoquer des ruptures de trésorerie.

En terme d'actions, l'année 2011 s'annonce particulièrement dense avec l'organisation du premier salon des services à la personne à Auxerrexpo les 4 et 5 novembre prochain, la mise en place de la Gestion Anticipée des Compétences et des Emplois sur le Territoire (GACET), la mise à jour du Diagnostic Partagé, une programmation PLIE diversifiée et des actions nouvelles du Centre de Ressources et de la Cyber base Emploi.

Guy PARIS
Président de la Maison de l'Emploi
et de la Formation de l'Auxerrois

La Gouvernance

Membres du Bureau

Ville d'Auxerre, Guy PARIS

Pôle Emploi, Joëlle CAMUS

DIRECCTE, Jeanne HARBONNIER

Communauté de l'Auxerrois, Aurélie BERGER

Conseil Général de l'Yonne, François BOUCHER

Syndicat du pays Puisaye Forterre, Alain DROUHIN

Chambre des métiers et de l'Artisanat de l'Yonne, Alain MONCEAU

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, Olivier CONSTANT

UD CGC, Françis TOUTIN

Menbre du Comité d'Administration

UD CFTC, Daniel TELLIER

UD CFDT, Julien LECLERCQ

UD CGT, Bruno PICARD

UD FO, Patrick BIZARD

PRISME BFC, Patrick TUPHE

Mission Locale, Guy FEREZ

Maison de l'Entreprise, Pierre-André GIRAUD

CIDFF, Marie-France JEANSON

Union professionnelle artisanale, Luc FAUSSEY

Greta d'Auxerre, Jean-Marc VATINET

Axe 1

Observation, Anticipation et adaptation au territoire

Notre territoire a des réalités sociales et économiques singulières. En effet, nous sommes en présence d'un territoire très hétérogène comprenant une vaste zone rurale et une zone urbaine concentrée.

Une connaissance plus approfondie permet d'augmenter la pertinence des politiques mises en œuvre, des actions qui en découlent et des résultats recherchés. Elle œuvre aussi pour le développement de stratégies cohérentes et adaptées à ces environnements.

La réalisation d'un diagnostic territorial, comme outil d'aide à la décision apparaît dès lors incontournable.

Par diagnostic territorial nous entendons, le diagnostic annuel de la zone d'emploi d'Auxerre mis en place par la gouvernance de la Maison de l'Emploi. Ce diagnostic est orienté de façon à optimiser la mise en place d'éléments de développement et de solutions en accord avec le territoire.

Le diagnostic territorial regroupe les principaux acteurs travaillant sur les mutations économiques, de l'emploi, l'insertion et de la formation.

Le Diagnostic Territorial est téléchargeable sur notre site

www.mdeauxerrois.com

Le réseau partenarial développé par la Maison de l'Emploi a permis de mutualiser un ensemble de données chiffrées propre au territoire de la zone d'emploi d'Auxerre (Zone Pôle Emploi).
Ce travail a permis la réalisation d'un **diagnostic partagé** visant à faire état des différentes caractéristiques du territoire.

Ce diagnostic a une double finalité, d'une part *analytique* pour avoir une meilleure connaissance et compréhension du territoire et d'autre part *évaluative* pour apprécier les multiples facettes de la situation de notre zone d'emploi et adopter un plan d'actions ciblé et adapté aux besoins.

Le diagnostic territorial d'Auxerre

Le diagnostic territorial aborde quatre thèmes qui sont l'**économie**, la **population**, le **marché du travail** et l'**organisation territoriale** et ses **acteurs**.
Le regroupement de données dans ces domaines et les constats faits sur l'année aboutissent à la détermination des forces et des faiblesses de la zone d'emploi.

Méthodologie du Diagnostic

Le diagnostic territorial se divise en trois phases.

1ere Phase: la réalisation d'un état des lieux.

Cette phase est un recueil de caractéristiques du territoire sur le plan économique, de la population, du marché du travail, des organisations territoriales et des acteurs. Ce niveau est entièrement objectif et se base sur des constats.

2ème Phase: Repérage des FORCES et des FAIBLESSES.

Cette phase de repérage "Forces et Faiblesses" permet de choisir les axes prioritaires de l'action collective en fonction des politiques publiques d'emploi, de formation et d'insertion. Cette phase subjective part des constats. Elle va marquer les principaux enjeux du territoire permettant de formaliser le diagnostic en orientant les objectifs des actions.

Deux parties se distinguent dans le diagnostic, la première étant un état des lieux structurel, la deuxième ayant plus accès sur une réflexion conjoncturelle.

3ème Phase: Production d'une analyse à partir de données finalisées et approuvées aboutissant à la réalisation de préconisations et d'un plan d'actions.

A cette phase les réalités du territoire, des enjeux et des problématiques sont exprimés. Le diagnostic va déterminer les axes de travail, des préconisations et la mise en oeuvre d'un plan d'actions.

Partant de l'exécution des deux premières phases de la méthodologie adoptée pour la réalisation du diagnostic territorial de la zone d'emploi d'Auxerre, 12 préoccupations ont été dégagées par le groupe de travail constitué pour ce diagnostic.

De là, 10 axes de travail ont été déterminés et 10 actions ont été proposées à l'ensemble des acteurs du territoire.
Ils pourront à leurs convenances mettre en oeuvre ces différentes préconisations.

La mise en place d'un bon nombre de ces actions a été amorcée dès la fin de l'année 2010.

Donnée de cadrage*

L'Yonne, l'un des quatre départements de la Bourgogne, est divisé en quatre zones d'emploi: Auxerre, Avallon, Joigny et Sens.

La zone d'emploi d'Auxerre est la plus importante du département en terme de population. Elle regroupe 134417 habitants soit près de 40% de la population du département de l'Yonne. Les individus de 15 à 64 ans représentent 84383 personnes dont 65,3% sont des actifs ayant un emploi. Le secteur tertiaire concentrent 69% des emplois de la zone.

** Source RP 2007 (exploitation pricipale)/INSEE*

téléchargeable sur notre site
www.mdeauxerrois.com

Publication: *L'emploi dans l'Yonne*

L'URSSAF étant détentrice de données statistiques fines sur le département, et la Maison de l'emploi souhaitant affiner ses connaissances et analyses sur son périmètre d'intervention, ont décidé de mettre en commun leurs compétences pour élaborer un document d'information sur l'emploi salarié dans l'Yonne.

Bien plus que de jouer simplement un rôle d'observateur dans la sphère socio-économique, il s'agit de mettre à disposition des acteurs et décideurs sociaux, économiques et politiques, des informations et analyses stratégiques permettant de définir des politiques étroitement articulées sur les réalités locales. Cette publication réalisée en collaboration avec l'URSSAF vient compléter l'offre existante sur le territoire.

Cette dernière présente les données relatives à l'emploi du secteur privé (hors secteur agricole) de l'Yonne. Ces données sont produites pour l'ensemble du département et déclinées par bassins d'emploi et secteurs d'activités. La publication a une périodicité trimestrielle.

Deux types d'indicateur sont utilisés pour suivre l'emploi salarié:

- Les effectifs périodicité trimestre N-1,
- Les intentions d'embauches trimestre N.

Les participants au Diagnostic Territorial

AFPA
Mme Delage, M Philippe

AGEFOS PME
M Jalvé

CAF
Mme Dion

CCI
M Mayel, M Constant

Chambre des métiers et de l'artisanat
M Monceau

Conseil Général
M Ristord

CRIT
Mme Noirot

C2R
Mme Andrey, Mlle Faget

DIRECCTE
M Perrot

MDE Auxerre
M Paris, M Bernier

Maison de l'entreprise
M Giraud, Mme Bourhis

Mission Locale
Mme Chaillet-Nahan

PDITH
Mme Portmann

PLIE
Mlle Davy

Pôle Emploi
M Schneyder

UD CFDT
M Leclercq

UD CGT
M Picard, M Raymond

URSSAF
Mme Tromparent, M Bonnot

Le diagnostic territorial a pu être réalisé grâce à la mobilisation de nombreux partenaires, nous les remercions.

Axe 2

Accès et retour à l'emploi : Accompagnement et conseil

Le service d'accueil, d'informations et d'orientation conseil et ses permanences délocalisées

Les conseillers de la Maison de l'Emploi ont pour mission l'accueil, l'information, l'orientation, le conseil et l'accompagnement de toute personne demandeuse d'emploi ou salariée de plus de 26 ans souhaitant une aide dans sa recherche d'emploi, de formation, pour une reconversion professionnelle ou un soutien dans ses démarches administratives.

Ce service est délocalisé sur plusieurs communes du bassin d'emploi afin de garantir une égalité d'accès aux usagers.

Le conseiller accueille les personnes, les écoute, les aide dans leur démarche de recherche d'emploi (aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation, préparation d'entretien), il assiste également les personnes dans la mise à jour de leur situation sur le site de Pôle Emploi ou les informe des formations existantes et des modalités de financement et d'accès.

Il arrive également que le conseiller positionne les usagers sur une offre d'emploi dont il a eu connaissance par son réseau.

Ainsi, en 2010, ce sont 832 personnes reçues par nos conseillers, pour 1926 entretiens d'accueil, d'information et d'orientation.

Ainsi, **755** entretiens ont été délivrés sur **Auxerre, 756 sur Saint Florentin** et **414** sur les **permanences délocalisées.**

Un partenariat efficace a été mis en place avec l'Unité Territoriale de Toucy (Conseil Général de l'Yonne) pour l'orientation des allocataires du RSA poyaudins vers les conseillers de la maison de l'emploi pour toute problématique relative à l'emploi ou la formation.

.

Le site Internet de la Maison de l'Emploi www.mdeauxerrois.com a reçu 15 498 visites depuis sa mise en ligne début 2010.

Avec la mise en oeuvre du nouveau cahier des charges de la Maison de l'Emploi au 1er Janvier 2011, l'axe relatif à l'accompagnement disparraissant, l'accompagnement des personnes sur le bassin d'Auxerre n'aura plus cours à compter de cette date.

L'action « Objectif Femmes » a été réalisée pour la première fois en 2010. Elle est le fruit d'un travail avec la Direction Déléguée au Droit des Femmes et à l'Egalité. C'est une action unique sur le territoire qui à été montée à titre expérimental. Elle a permis à une dizaine de personnes de travailler sur leur freins psychologiques face à l'emploi. Elles ont bénéficié d' un groupe de paroles, de modules de sophrologie et de communication. L'action s'est déroulée sur trois mois à raison de 2 séances par semaine en alternance. Une réelle évolution a été remarquée pour l'ensemble des participantes qui ont suivi l'action jusqu'à la fin.

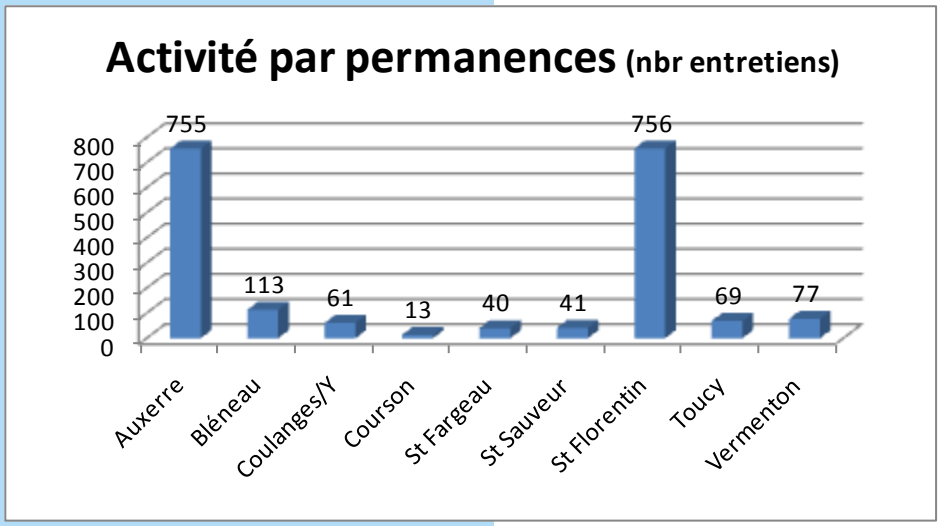

AXE 2

Améliorer l'accueil, l'information, l'accompagnement individualisé et le reclassement des personnes sans emploi ou salariés dans un parcours professionnel en optimisant la complémentarité de l'offre de service partenaire.

Cellule de Reclassement InterEntreprises : CRIE 89

Le département de l'Yonne a subi, depuis le second semestre 2008, une dégradation de sa situation économique et de l'emploi. Au regard de cette situation, l'Etat et la Région Bourgogne ont décidé de soutenir la mise en place d'une nouvelle **Cellule de Reclassement InterEntreprises** dans le département de l'Yonne (CRIE 89).

En partenariat étroit avec le Pôle Emploi, la CRIE 89 initiée et financée par l'Etat et la Région Bourgogne a pour mission de favoriser, grâce à un dispositif personnalisé, l'accompagnement et l'insertion professionnelle par le reclassement dans l'emploi durable de ses adhérents.

L'objectif de la cellule est de contribuer à conserver sur le bassin d'emploi des compétences et des qualifications.

La cellule a une durée de fonctionnement de deux ans avec une capacité d'accueil de 120 personnes. Les adhésions s'effectuent uniquement la première année et la durée maximale d'accompagnement est d'un an.

En tant que **porteur et animateur**, la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois poursuit un triple objectif:

- Reclasser rapidement et durablement en emploi des bénéficiaires de la cellule,
- Faire bénéficier les plus petites entreprises d'une aide de l'Etat pour le reclassement de leurs salariés,
- Répondre à l'axe 2 du cahier des charges des Maisons de l'Emploi portant sur la participation à l'anticipation des mutations économiques.

Les bénéficiaires

Les entreprises: sans obligation de mettre en place un PSE, celles en redressement judiciaire, en liquidation; procédant à un ou plusieurs licenciements économiques ou ne pouvant reconduire ses contrats de travail à durée déterminée et/ou ses missions intérimaires du fait de la conjoncture économique.

Tout salarié licencié économique et tous ceux sous contrat de travail à durée déterminée ou sous contrat de travail temporaire dont la non reconduction du contrat ou de la mission est liée à la situation économique, financière et au niveau d'activité de l'entreprise.

Le prestataire

Le prestataire retenu pour réaliser l'accompagnement des bénéficiaires de la cellule est RH Formation filiale du groupe CRIT.
Il a été retenu pour ses outils et sa connaissance du territoire. Il pourra ainsi apporter un soutien, des conseils pratiques et des actions de retour à l'emploi pour chacun des bénéficiaires.

Comités de suivi

CUI CAE non marchand

Ce contrat, entré en vigueur le 1er janvier 2010, regroupe les aides constituant le Plan d'Action de Cohésion Sociale de 2005. Reprenant l'idée d'assortir la délivrance d'aides à l'engagement d'actions favorisant l'insertion durable des salariés, la Préfecture a demandé un **état des lieux de la prospection en entreprise** à la Maison de l'Emploi d'Auxerre.

Un travail a été mené à partir d'un fichier Pôle Emploi comportant 1183 structures du secteur non marchand sur le bassin auxerrois. L'analyse de ce fichier a révélé que seulement une centaine d'entreprises étaient démarchées et uniquement 9 faisaient l'objet d'un démarchage multiple (aucune n'étant démarchée par plus de 2 structures).

Partenaires:
Conseil Général, Cithy, Mission Locale d'Auxerre, Pôle Emploi,PLIE, UT 89 DIRECCTE

Exide

La Maison De l'Emploi participe aux commissions de suivi du **Plan de Sauvegarde de l'Emploi** mis en place par la société Exide Technologie SAS suite à la fermeture de l'entreprise Fulmen à Auxerre.

172 personnes licenciées ont adhéré à la cellule.
En octobre 2010, 27% des adhérents avaient trouvé une solution* de reclassement.

*CDI, CDD ou CTT sup. à 6mois ou en création d'entreprise

Axe 3 Développement de l'emploi et de la création d'entreprise

Gestion Anticipée des Compétences et des Emplois sur le Territoire : GACET

Dans le cadre de **« l'accord stratégique régional de développement portant sur les compétences, les fonctions et les métiers transversaux »** (entre l'Etat, le Conseil Régional de Bourgogne, la CGPME, le MEDEF et la CRCI), il a été décidé de mettre en œuvre une démarche de Gestion Anticipée des Compétences et des Emplois sur le Territoire

Objectif

Compléter l'approche métier lorsqu'il n'est pas possible de l'utiliser afin de mieux répondre aux besoins des entreprises du territoire, et, sécuriser les parcours des demandeurs d'emplois.

Il s'agit de travailler sur les compétences partagées par un groupe de métiers afin d'identifier des Troncs Communs d'Activités. Par la suite, cette démarche permet de former les demandeurs d'emploi sur la base des Troncs Communs d'Activités avant même que les offres d'emploi apparaissent

Mise en place

La Maison de l'Emploi a un rôle de coordination, et, est accompagné par Agefos PME. La méthodologie et les outils sont transférer suite à l'expérimentation d'autres territoires bourguignons.
Un travail de préparation a été réalisé de Juillet à Décembre :

- Identification des partenaires locaux pour la constitution du comité de pilotage et des trois comités opérationnels (Entreprises, Acteurs de l'AIOA et Organismes de formations).
- Elaboration d'un document de présentation qui illustre l'ensemble de la démarche
- Rencontre des partenaires en vis-à-vis pour exposer le projet et déterminer les acteurs qui souhaite s'engager
- Réunions de travail avec le C2R et les MDE de bourgogne pour préparer les interventions de Francis Minet concernant la formation des acteurs sur l'approche compétences

Offre de service entreprise: Armatis

L'un des objectifs de la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois est de fédérer les initiatives prises en faveur de l'emploi et de coordonner les actions menées dans ce domaine et dans le cadre de la formation professionnelle.

Composition du comité de pilotage:

- Dirigeants d'Armatis
- CCI de l'Yonne
- Conseil Général de l'Yonne
- Conseil Régional de Bourgogne
- La Ville d'Auxerre
- La Maison de l'Emploi
- UT 89 DIRECCTE
- Pôle Emploi

Dans ce cadre et afin d'apporter une réponse efficace et adaptée aux enjeux et aux besoins de recrutement de la société ARMATIS Bourgogne, la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois anime le comité de pilotage et coordonne les différents partenaires engagés dans l'offre de service.

Engagement:

Le comité de pilotage s'assure que les attentes de l'entreprise sont satisfaites et que les conditions d'une insertion durable dans l'établissement sont réunies.
L'entreprise doit respecter les engagements pris lors de la formalisation de l'offre globale de service et de la signature des différentes conventions.

A la demande de l'entreprise Armatis Bourgogne, un état des lieux sur le potentiel de main d'oeuvre dans les zones d'emploi d'Auxerre, de Joigny et d'Avallon a été réalisé par l'observatoire de la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois.

Résultat:

Ouverte en aout 2009, l'entreprise Armatis travaillait pour huit opérateurs au 31 décembre 2011.
Elle employait 250 personnes dont 127 CDI et 123 CDD. Ces personnes ont une moyenne d'âge de 29 ans et sont pour 76% des femmes.
Parmi ces effectifs, 5,2% sont des travailleurs handicapés, 8,4% sont des séniors et 15% sont issus des Zones Urbaines Sensibles.

Dans le cadre d'une action CUCS pour la promotion de la création d'activité, François HUREL fut l'invité d'une conférence à la Maison de l'Emploi, le 26 février 2010, pour évoquer le régime de l'auto-entrepreneur après un an d'existence.

Cette matinée rencontra un certain succès et ce sont plus de 50 personnes qui assistèrent à cet échange sur les avantages et inconvénients d'un tel régime et les améliorations à y apporter.

Toujours dans le domaine de la promotion de la création d'activité, la Maison de l'Emploi organisa pour la troisième année consécutive des rendez vous mensuels d'information sur la création d'activité: Les Jeudis de la Création.

Ce rendez-vous permet aux porteurs de projets de rencontrer en un même lieu et sur la demi-journée la majeure partie des organismes accompagnant les créateurs dans leurs projets. Ces organismes présentent également le parcours du créateur en collectif.

En 2010, ce sont 10 occurences des Jeudis de la Création qui permirent à 82 personnes de venir prendre des renseignements ou de demander conseil aux différents profesionnels de l'accompagnement à la création d'activité.

Avec la participation de Pôle Emploi, l'association EGEE, Ressources 89 boutique de Gestion, Yonne Active Création et l'ADIE.

Les Mercredis du Phare

En partenariat avec la Mission Locale et avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne, la Maison de l'Emploi organise des forums d'information sur les métiers et les formations.

Ces rendez vous ont un objectif multiple: permettre la découverte des différents métiers d'un secteur d'activité, faciliter des rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi et faire connaître les formations possibles pour favoriser les orientations.

Résultats 2010 :
420 visiteurs et
70 intervenants

Les thèmes abordés cette année:

Mercredi 24 février
Les formations pour les demandeurs d'emploi

Mercredi 28 avril
Les métiers de l'artisanat

Mercredi 16 juin
Les métiers du commerce et de l'action commerciale

Mercredi 20 octobre
Les métiers du bâtiment

Mercredi 1er décembre
Les métiers de la fonction publique

PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil territorial de mise en cohérence des interventions publiques au plan local. L'objectif est de favoriser le retour ou l'accès à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Plateformes de coordination, pilotées par des élus locaux et inscrites dans les politiques de développement de l'emploi, les PLIE mobilisent l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire.

Les Objectifs

- Accompagner les publics en difficulté de recherche d'emploi,
- Fédérer les acteurs du réseau local de l'insertion autour du parcours du public,
- Mettre en place, en concertation avec les partenaires locaux, des outils nécessaires à la construction d'un parcours global d'insertion sociale et professionnelle (de l'étape de mobilisation à la mise à l'emploi du participant),
- Développer l'accompagnement individuel et renforcé des publics,
- Etre une plateforme d'analyse du territoire, d'ingénierie, de montage de projets pour répondre aux besoins des publics et du territoire économique.

Le public

Les publics ciblés en priorité par le PLIE sont :

- Les demandeurs d'emploi de longue durée,
- Les bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS…),
- Les personnes peu qualifiées,
- Les personnes dont la distance à l'emploi est grande,
- Les personnes handicapées,

En nombre limité (maximum 8% du total), des personnes confrontées à un risque de basculement brutal dans l'exclusion mais ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus peuvent se voir orientées sur une entrée dans le PLIE.

Les personnes doivent avoir un objectif d'emploi pérenne supérieur à 6 mois et au moins égal à un mi-temps et être domiciliées dans une commune de la Communauté de l'Auxerrois.

L'accompagnement

La spécificité de l'accompagnement PLIE repose sur un suivi régulier (mensuel au minimum) effectué par un référent unique. Les référents construisent avec les participants un parcours d'insertion professionnelle adapté aux compétences de la personne et au territoire économique en utilisant l'ensemble des outils de droit commun (outils Pôle Emploi, programme de formation de la Région Bourgogne, AFPA…), ainsi que les outils spécifiques au PLIE de l'Auxerrois.

Le volume

En 2010, au total, avec les remplacements et la mise à disposition, 12 personnes ont travaillé au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Auxerrois soit 8,03 ETP.

PLIE

Profil des participants :

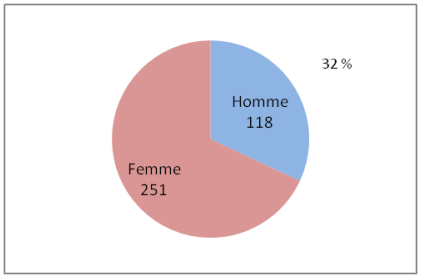

Même si le nombre de femmes est en baisse par rapport à l'année dernière (1%), elles restent majoritaires dans le PLIE (68%). En effet, elles cumulent plus de freins à l'emploi (mobilité, qualification, garde d'enfant) que les hommes.

Le PLIE accueille un grand nombre de femmes seules avec enfant. Cette situation rend l'accès à l'emploi d'autant plus difficile et lent.

Le PLIE propose donc des actions spécifiques pour les femmes avec le soutien de la DDFE afin de leur donner autant de chances de trouver un emploi qu'aux hommes.

Le PLIE accueille plus de 30 % de personnes qui ne sont pas d'origine française. Cette proportion est conséquente par rapport à la moyenne de la Communauté de l'Auxerrois et augmente régulièrement.

Ces personnes ont souvent un profil commun : elles ont travaillé dans leur pays d'origine mais ont parfois des diplômes non reconnus en France et ne connaissent pas certaines règles de travail spécifiques à la société française.

Pour ce faire, le PLIE propose des actions comme l'atelier de repassage Amidon afin d'avoir une première approche adaptée sur le monde du travail et les règles s'y rattachant.

De plus, si 68 % des personnes sont françaises, certaines sont issues de l'immigration et sont parfois victimes de discriminations.

Un partenariat avec l'association FETE débuté en 2007 permet de travailler au mieux cette problématique.

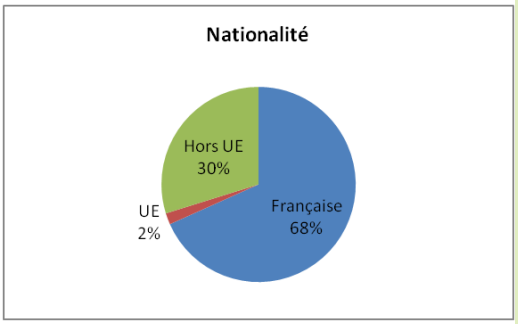

En 2010, 369 participants ont pu bénéficier du PLIE soit 6 personnes de plus que l'année précédente sur un objectif de 234.

Evolution du PLIE de l'Auxerrois 2010

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Auxerrois a géré jusqu'en 2010, la subvention globale. Cela signifie que le PLIE est devenu responsable des crédits FSE alloués par la Direccte Bourgogne. Il a dû mettre en place un système de contrôle approuvé par la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (CICC).

Pour cela, le PLIE à créé une piste d'audit pour l'ensemble des circuits administratifs et financiers ainsi qu'un guide de procédures.

En 2010, le PLIE a subi 2 contrôles de gestion. Il n'y a eu aucune remarque faite suite à ces contrôles.

Dès 2009, l'Etat a demandé aux PLIE de réfléchir à une mutualisation des compétences de gestion.

Après une proposition en septembre 2010 des PLIE bourguignons, fruit d'un travail de plusieurs mois, la DIRECCTE n'a pas accepté et chaque PLIE a été dessaisi de sa compétence d'organisme intermédiaire.

PLIE

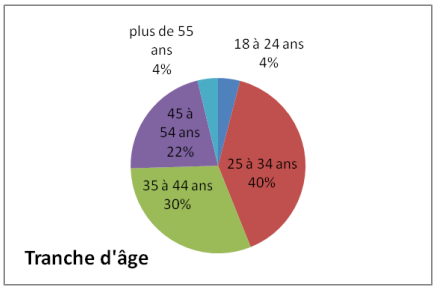

L'âge du public s'est relativement stabilisé. Néanmoins, il y a une augmentation du pourcentage de personnes de plus de 45 ans (25,5% du total des personnes contre environ 16 à 18% de 2005 à 2009).

Concernant le profil social des personnes, elles cumulent les critères d'entrée. En effet, en moyenne un tiers des participants cumulent les critères (ex. : bénéficiaire du RSA et TH). Cette caractéristique s'intensifie au fur et à mesure du temps et particulièrement en 2010 : Concernant les personnes entrées cette année, on en comptabilise près de 50% qui cumulent les critères.

La majeure partie des individus entrés dans le PLIE sont, soit demandeurs d'emploi de longue durée (42%), soit bénéficiaires du RSA (48%). Ils n'ont en général pas travaillé depuis plus d'un an.

Le rôle du PLIE est de les aider à reprendre confiance en eux par des actions telles que le Développement personnel ou en évaluant leurs compétences avec une prestation d'évaluation. Ensuite, le PLIE, en partenariat avec les structures d'insertion par l'activité économique, propose de les amener progressivement à l'emploi via des contrats plus ou moins courts afin de les réhabituer au monde du travail.

Le public peu qualifié est le cœur de cible du PLIE. Il est donc au centre de ses préoccupations. Plus de 85% des participants ont un niveau égal ou inférieur au niveau V ou un diplôme étranger. C'est pour cette raison que le PLIE mobilise le plus possible de formations pour ses participants.

En 2010, plus de 50 formations ont été réalisées par les participants du PLIE.

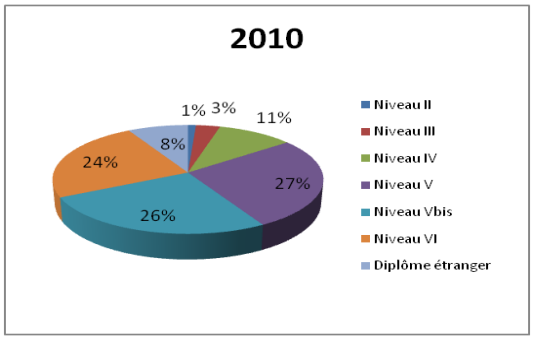

Concernant leur situation géographique, la plupart des participants réside sur Auxerre (93%). Cela s'explique par l'absence de mobilité du public éloigné de l'emploi. Les personnes invitées qui ne sont pas dans la zone de couverture des transports en commun, ne viennent pas forcément au 1er rendez-vous donné par le PLIE et donc n'entrent pas dans le dispositif.

De plus, le PLIE propose un grand nombre d'actions lors du parcours, ce qui rend difficile la mobilisation des personnes qui ont de réelles difficultés de déplacement même si le PLIE entretient un partenariat avec l'association Club Mob.

Le public provient pour une grande partie de Sainte Geneviève (26%) car le Phare se situe à ses portes.

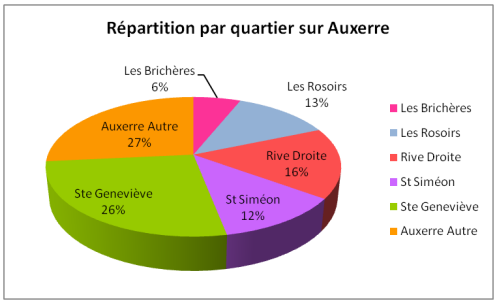

Néanmoins, on peut remarquer que les autres publics ne sont pas exclus. Il y a même des solidarités qui se forment entre personnes qui n'habitent pas les mêmes quartiers.

En tout, ce sont 68% des personnes qui habitent dans les zones urbaines sensibles.

En 2010, il y a eu 1287 étapes de parcours répertoriées dans le PLIE.

On note aussi qu'il y a 433 étapes emploi connues du PLIE, ce qui signifie qu'en moyenne, les personnes ont eu accès au moins à un emploi sans compter les ateliers-chantiers d'insertion.

En 2009, il avait été répertorié 391 emplois soit 42 de moins. Il y a donc eu une augmentation de 10 % des contrats.

PLIE

L'une des plus-values du PLIE est le fait qu'il contruit, en partenariat avec les professionnels du territoire, des actions nécessaires qui permettent un fort rapprochement à l'emploi.
Voici quelques unes des actions que développe le PLIE.

Les actions de formation

"**Agent de propreté" portée par l'IFPA.**
Cette action courte d'une durée de 2,5 semaines a pu permettre à 5 personnes sur les 11 de bénéficier d'un contrat directement après l'action.
3 mois après, l'ensemble des personnes a réussi à passer le certificat de compétence délivré par l'INNHI. Ce certificat fut pour certaines le premier "diplôme" de leur vie professionnelle et c'est ce qui a remobilisé une grande partie d'entre elles.

"**Modules de compétence sanitaire et social" portée par le Gréta.**
Le diagnostic du PLIE montrait que le secteur du sanitaire et du social était en demande de nouvelles compétences non requises auparavant. Cette action expérimentale créée avec le Gréta en tenant compte des besoins notamment des maisons de retraite a permis aux participants de répondre à un besoin spécifique et déterminé. Ce sont en tout 14 personnes qui sont allées sur ces modules. Pour 7 d'entre elles, ce fut l'occasion de passer le **certification de prévention secours** ; toutes celles qui l'ont passé l'ont obtenue.

Préparatoire multisectorielle" portée par le CIFA
Cette action a été mise en place pour faire découvrir les métiers en tension. Elle s'est déroulée sur près de 3 mois avec une alternance entre des cours en centre et des stages en entreprises sur des semaines de 35h. Cette action avait un double objectif :
- Permettre aux personnes en début de parcours de découvrir des métiers porteurs
- faire connaître aux entreprises les personnes proche de l'emploi

Outre le fait de mobiliser les personnes pour organiser leur quotidien, cette multisectorielle a permis à 3 personnes d'accéder à une formation et à 4 d'accéder à un emploi.

"**Code de la route et renforcement linguistique"portée par Inter'act**.
Sur les 15 personnes ayant suivi cette action, au moins 6 se sont déjà inscrites au code et deux l'ont obtenu. Cette action a permis de redynamiser ces personnes et pour l'ensemble des individus qui l'ont suivie de manière assidue (soit 10 personnes), l'action a permis une vraie mise en confiance dans la possiblité de passer le permis.

Les actions de mobilisation

"Club actif de recherche d'emploi" portée par 'Inter'act
La vraie plus-value de cette action est l'effet de groupe dans la recherche d'emploi pendant un temps dédié. À l'issue du club, ce n'est pas moins de 6 personnes sur 12 qui ont réussi à avoir un emploi grâce à l'action.

PLIE

“Jardins du coeur“ portée par les Restaurants du Coeur

Les Jardins du coeur ont proposé à 13 personnes de se remobiliser en travaillant 26h par semaine pendant 6 mois sur des travaux maraîchers. Sur les 10 personnes sorties, 3 ont eu accès à une formation et 4 à un emploi. L’action permet une évolution d’autant plus grande que les Jardins n’ont pas d’objectif impératif de productivité. A chaque fois que les personnes ont besoin d’une action pour évoluer dans leur parcours, l’association accepte et même encourage les personnes à y participer.

“Atelier de repassage” portée par Amidon 89

Cet atelier chantier d’insertion a pour but de donner aux femmes les premières règles de l’entreprise au cours d’un contrat de 6 mois à raison de 26 heures par semaine. En 2010, 23 personnes ont pu bénéficier de cette action dans le cadre du PLIE. Pour certaines, cette première approche de l’emploi , leur a permis d’organiser au mieux leur quotidien afin d’élaborer un projet professionnel adapté à leur profil.

“Coordination de la clause d’insertion dans les marchés publics ANRU” portée par la MDE

Peu de marchés ont vu le jour en 2010. Néanmoins, 15 personnes sont entrées dans le dispositif.

.

“Développement personnel” portée par l’asssociation Il était une fois dans l’Yonne.

Une action telle que celle là est plus difficile à évaluer même si l’ensemble des partenaires s’accordent à dire que ce type d’actions est nécessaire à la réussite de certains parcours. Néanmoins, les progrès sont remarqués par les accompagnateurs du PLIE pour l’ensemble des 26 participants en terme de confiance en soi. Cette action a eu lieu tous les mardis matin excepté durant les congés d’été.

Les actions de construction de projets

“Prestations d’évaluation” portée par le CIBC

29 personnes ont pu faire un bilan de compétences spécifique au PLIE en 2010. L’objet est bien de valider un projet professionnel mais pas uniquement. Il permet aussi à la personne de prendre conscience de ses capacités et donc de reprendre confiance en elle mais aussi parfois prendre conscience de ses limites afin de que la personne qui l’accompagne puisse travailler sur le deuil d’un projet.

“L’accompagnement des participants du PLIE” porté par la MDE

La réussite du dispositif est dûe essentiellement à l’accompagnement renforcé réalisé par les référents, qui construisent un parcours adapté à chacune des personnes.

PLIE

Flash sur le médiateur emploi

En 2010, le médiateur emploi a encore eu des résultats tangibles au regard du contexte économique. En effet, les 449 relations entreprises ont permis de recueillir 89 offres d'emploi principalement dans les métiers d'aide à la personne, de l'hotellerie-restauration, de la vente, du nettoyage industriel et du secrétariat. En tout, ce ne sont pas moins de 103 contrats de travail qui ont été réalisés par les personnes en médiation.
Le rôle du médiateur passe par un travail de prospection, de mise en confiance des entreprises et de négociation de contrats. Parfois, le curriculum vitae ne suffit pas pour entrer dans l'entreprise. Le médiateur met donc en place des évaluations en milieu de travail (EMT), périodes en entreprise qui permettent à la personne de découvrir un métier et de se faire connaître mais aussi à l'entreprise de voir les capacités de la personne au-delà du CV.

Cette année, le taux de réussite est de 42% puisque près de la moitié des personnes ayant réalisé une EMT ont réussi à obtenir un contrat dans la même entreprise.
Un autre des rôles du médiateur est d'éviter la rupture de contrat. En effet, les personnes qui n'ont pas travaillé depuis longtemps rompent souvent leur premier contrat de travail. Le médiateur est disponible à l'appel de l'entreprise ou de la personne accompagnée afin de résoudre une difficulté qui aurait pu entraîner une fin de contrat.

Enfin, le médiateur anime des ateliers adaptés notamment sur le site pole-emploi.fr, l'élaboration de CV ou encore sur des simulations d'entretiens d'embauche. Pas moins de 75 personnes ont pu y participer en 2010.

Portraits :

Mme VP est arrivée au PLIE en fin 2008. Célibataire avec deux enfants, elle était confrontée à une période de marginalisation et de désocialisation en raison de sa situation de familiale et de santé. De plus, elle n'avait pas travaillé depuis plus de 4 ans.

Le PLIE a permis à cette personne de reprendre confiance en elle dans un premier temps avec l'atelier de **développement personnel**. Afin de renforcer ces résultats, elle participe aussi à l'action "**se présenter, s'affirmer, communiquer, se redynamiser".**

En parrallèle, elle déménage sur Auxerre grâce à un partenariat avec son assistante sociale et intègre les **Jardins du coeur** qui lui permettent de retrouver une vie sociale et des repères. Pour ses premiers déplacements, son référent lui donne des tickets de bus et la met en relation avec l'association **Club Mob**.

Elle passe ensuite des **tests d'évaluation au CIBC** qui la rassure sur ses capacités et valide son projet. Elle fait ensuite une **évaluation en milieu de travail** dans une maison de retraite par le biais du **médiateur à l'emploi** qui lui a permis de trouver un emploi durable.

En 2010, ERDF a renouvelé son partenariat avec le PLIE en conventionnant pour un montant de 7 000€ en particulier sur la clause d'insertion dans les marchés publics. Depuis 2009, cette entreprise soutient le PLIE et ses actions en proposant de l'aider dans l'élaboration des parcours des participants.

PLIE

Les résultats :

En 2010, 369 participants ont pu bénéficier du PLIE soit 6 personnes de plus que l'année précédente sur un objectif de 234.

Il y a eu 110 entrées en 2010 soit 7 personnes de moins que prévu. En effet, la fusion ANPE / Assedic, plus longue que prévue à cause des circonstances économiques, a pesé sur les prescriptions ainsi que la fin de la convention avec la Mission Locale. Ces éléments ont été résolus en 2011.

Malgré la conjoncture économique, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Auxerrois a enregistré une insertion durable de plus de 35,5 %. Si on retire des données les sorties administratives (déménagement hors Communauté de l'Auxerrois, décès,...), le pourcentage s'élève à plus de 44,5 % et 50 % si on intègre dans les sorties emploi, les personnes sorties avec un emploi au dernier rendez-vous.

Parfois les personnes qui ont trouvé un emploi qui leur convient, ne viennent plus aux rendez-vous et donc n'apportent pas au PLIE les documents officiels qui permettent de comptabiliser leur sortie en positif. Le PLIE a souhaité valoriser tout de même le travail réalisé.

Ce n'est pas moins de 55 personnes qui sont sorties du PLIE avec un emploi de plus de 6 mois et de plus d'un mi-temps et 6 personnes qui sont sorties en formation qualifiante validée soit 61 personnes en tout.

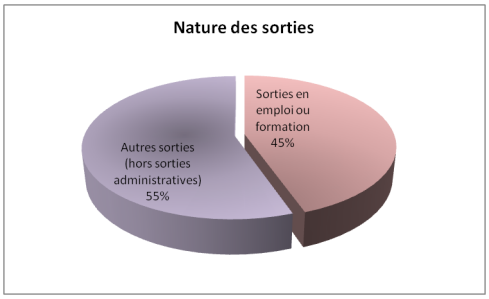

En moyenne, 50% des personnes ont travaillé ou ont été en formation chaque mois et jusqu'à 70% ont été en activité (emploi mais aussi action de mobilisation, linguistique, formation non qualifiante, ateliers de technique et recherche d'emploi...).

Retrouvez le catalogue des formations, la fiche de prescription, le guide du participant, les plaquettes informatives du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi sur le site www.mdeauxerrois.com, espace prescripteurs.

Observatoire

La Maison de l'Emploi est dotée depuis mars 2009 d'une mission observatoire financée par la Région Bourgogne.

Cet observatoire est au service de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation.

Il permet d'assurer des missions de veille, d'analyse, de prospective et de suivi du tissu économique local. Il cherche à faciliter la réflexion et la prise de décision au service du territoire et des décideurs et acteurs de la vie économique.

Il travaille sur des thématiques sélectionnées en fonction des enjeux qu'elles représentent pour le développement économique et social du bassin. Ainsi, les études qualitatives ou quantitatives réalisées dans ce cadre doivent permettre d'établir des diagnostics locaux à des fins d'anticipation des besoins et d'adaptation des offres et services offerts aux acteurs de l'emploi.

Il est un endroit privilégié de mutualisation de l'information et permet aux partenaires de partager des données, des visions et une analyse commune sur les évolutions affectant son bassin d'emploi. Ces échanges permettent d'enrichir les réflexions pour l'élaboration de stratégies collectives.

Ses principales missions

La préconisation et/ou la réalisation d'actions d'accompagnement

Il est force de proposition par rapport aux problématiques rencontrées par les entreprises du bassin auxerrois. Pour cela, il a développé une offre de service dédiée aux entreprises locales qu'il déploie et adapte à chaque configuration.

Les maîtres mots de l'Observatoire sont:

Mutualiser,
Capitaliser,
Anticiper,
Accompagner.

L'anticipation des mutations

De par son rôle d'observateur du territoire, il réalise une veille axée sur les mutations économiques qui se traduit par un suivi de l'actualité socio-économique locale ou des décisions nationales pouvant impacter le territoire.
Pour être au plus près de la réalité du monde économique local, il matérialise la surveillance des entreprises qu'il effectue par l'élaboration de "fiches entreprise" actualisées avec les données des chambres consulaires et différents articles de presse. 91 entreprises ont été suivies sur l'année. L'ensemble de ces informations est largement diffusée.

L'Observation

Il observe les mutations des différents paramètres du territoire. Pour cela et à la demande, il réalise des études quantitatives ou qualitatives.
Exemples: point sur l'évolution du chômage, zoom sur les zones d'activités du territoire…

Etude sur la filière Automobile

L'observatoire, au service des décideurs et des acteurs du territoire, intervient en ressource soutien pour la réalisation d'étude d'envergure sur le territoire.

Ainsi, dans le cadre de la charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises du secteur automobile et de leurs salariés signée en Juillet 2008 par Christine LAGARDE et Luc Chatel, le Préfet de Région en Bourgogne et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie ont souhaité associer à ces travaux du comité territorial, les porteurs de projets et les branches professionnelles liés au secteur automobile.

Par conséquent, l'observatoire a participé à la réalisation d'une étude portant sur **l'observation dynamique des métiers, des emplois et des compétences** coordonnée par le C2R Bourgogne et financée par la DIRECCTE dans l'optique de la mise en place d'une politique de GPEC territoriale.

Dès lors, pour augmenter la connaissance sur la filière automobile et agir dans son intérêt, l'observatoire a réalisé 5 passations d'entretiens auprès d'entreprises de ce secteur.

Documentation

Le centre de documentation est ouvert à toute personne qui souhaite s'informer sur l'emploi, la formation, l'insertion, la lutte contre les discriminations et la création d'entreprise.

Le centre de documentation met à disposition du public et de ses partenaires qui peuvent y orienter leurs bénéficiaires, de nombreuses sources d'information.

Classeurs thématiques sur les métiers, la fonction publique, la formation ou encore les techniques de recherche d'emploi, revues, journaux, guides de l'Etudiant, fiches professionnelles de l'agence pour la création d'entreprise, affichage des offres d'emploi de Pôle Emploi et des offres de formation locales sont à disposition du public en consultation autonome ou avec l'aide de la documentaliste.

En 2010, la documentation a comptabilisé **2993 contacts** au global.

Répartis de la façon suivante:

- 693 recherches individualisées

- 750 consultations autonomes

- 663 passages, notamment pour la consultations de l'affichage (offres d'emploi et de formation)

- 461 personnes reçues par les partenaires lors de permanences au centre de documentation

- 426 demandes de renseignements par téléphone

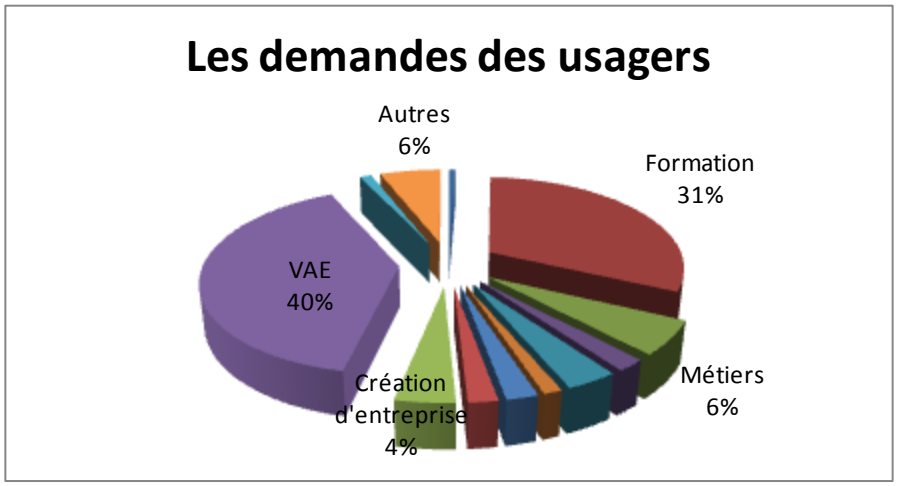

Zoom sur les usagers

- 12% des demandes émanent d'entreprises ou de partenaires.
- 31% des usagers ont un niveau V
- 50% des usagers sont demandeurs d'emploi

- 1/3 des usagers sont salariés
- 34% des usagers sont d'Auxerre.
- 27% résident hors du bassin d'emploi d'Auxerre.

Les demandes d'information concernent toujours trois secteurs en particulier:
- Le sanitaire et social
- Le commerce
- Le tertiaire

Cyber-base Emploi

La Cyber-base Emploi est ouverte à toute personne quelque soit son statut pour ses démarches de recherche d'emploi, de formation, d'insertion ou en lien avec son activité professionnelle.

Cinq ordinateurs tous reliés à Internet et à une imprimante sont mis à disposition des usagers pour une utilisation autonome ou, si leur connaissance de l'outil ne le permet pas, avec l'aide de l'animatrice présente en permanence sur la Cyber-base.

Les usagers peuvent également s'inscrire à des ateliers d'initiation gratuitement.

Plusieurs thématiques leurs sont proposées:
- clavier/souris
- traitement de texte
- navigation internet et création d'une messagerie
- Mise en page de CV

Les ateliers sont très conviviaux et permettent le développement de liens sociaux entre les participants au nombre de 4 maximum par atelier.

Zoom sur les usagers

- 56% d'hommes
- 40% de jeunes (- de 26 ans)
- 79% de demandeurs d'emploi
- 84% sont Auxerrois
- 32% ne sont pas inscrits dans structure partenaire

4669 utilisations de la Cyber-base Emploi d'Auxerre

98 ateliers d'initiation à l'informatique

Outil annexe de la Cyber-base Emploi, le site Internet de la Maison de l'Emploi permet à tous les usagers, partenaires et plus largement au grand public d'accéder aux différents services et à quelques ressources documentaires.

www.mdeauxerrois.com

- 1/3 des utilisations concernent la recherche d'offres d'emploi
- 15 498 clics sur la page d'accueil du site Internet de la Maison de l'Emploi

Le mini site de la Cyber-base Emploi existe toujours. Il est devenu la vitrine exclusive de la Cyber-base.

Cyber-base Emploi de Saint Florentin

L'espace Cyber-base Emploi de Saint Florentin est situé au cœur du quartier de la Trecey, dans les locaux de la Maison des Associations pour l'Insertion professionnelle.

Les partenariats renforcés avec les autres structures de la MAIP et les partenaires du Florentinois en font une valeur ajoutée sur le territoire et répondent à un véritable besoin de lieu ressources.

Géré par l'animatrice multimédia, l'espace est composé de trois postes informatiques avec accès à Internet, d'une imprimante/photocopieur/scanner couleur et d'une webcam.

L'espace Cyber-base offre un accès à Internet pour consulter les offres d'emploi, actualiser le dossier Pôle emploi, rechercher des informations sur les métiers, les formations, utiliser sa messagerie électronique,… communiquer à distance avec un employeur. Par ailleurs, il permet d'apporter des réponses concrètes à des préoccupations de la vie quotidienne indirectement liées à l'emploi.

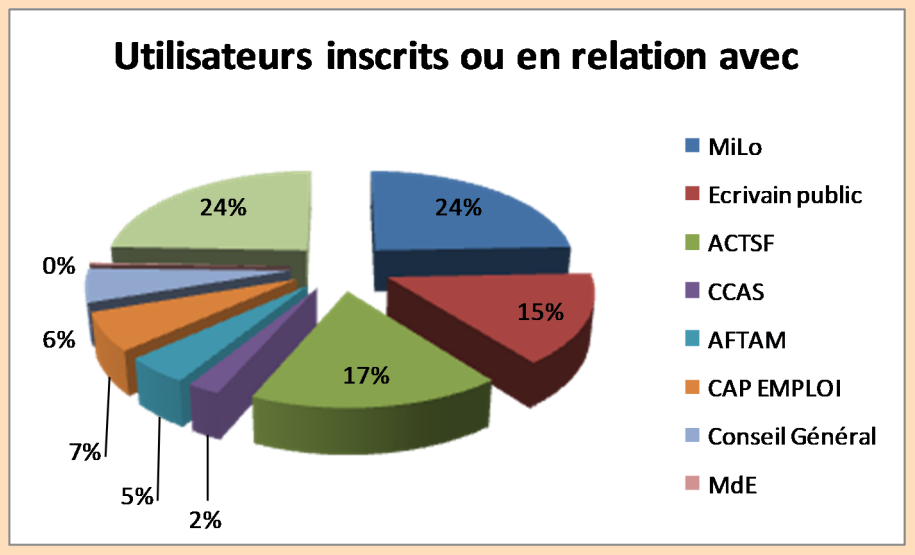

1332 utilisations de la Cyber-base

66 ateliers d'initiation sur l'année

Les multiples partenariats de la Cyber-base Emploi de Saint-Florentin: exemples…

Sessions collectives de recrutement réalisées en 2010

✦ Deux sessions pour l'agence d'intérim Ranstad basée à Migennes, 22 personnes étaient présentes pour la première et 10 personnes pour la suivante

✦ Une session pour l'agence d'intérim Start People pour le compte de l'entreprise DUC à Chailley, 36 personnes présentes et 13 personnes recrutées

✦ Une session pour l'entreprise 3média basée à Troyes, 6 personnes présentes
Une session pour l'entreprise Biœsys (postes non salariés) basée à Sens, 2 personnes présentes

Ces sessions collectives permettent d'apporter un appui pour ces entreprises dans leur recrutement.

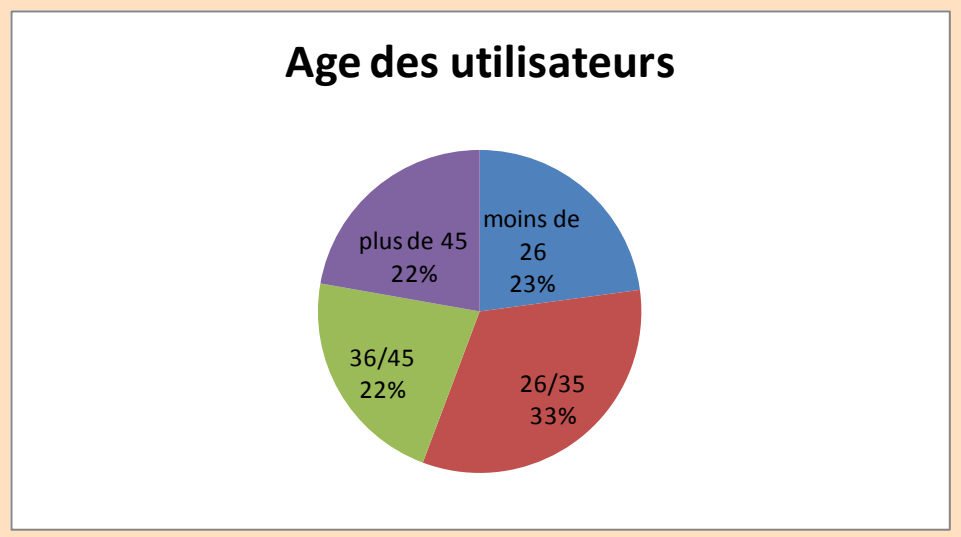

Point Relais Conseil VAE

Le label « Point Relais Conseil en VAE » obtenu depuis 2002, fait de la Maison de l'Emploi l'interlocuteur majeur dans la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.

Les conseillers du Point Relais Conseil (PRC) accueillent tout public souhaitant des informations et des conseils sur la démarche VAE.

Le conseiller est également habilité à remettre des passeports VAE délivrés par le Conseil Régional de Bourgogne. Il s'agit d'aides aux financements accordées prioritairement aux demandeurs d'emploi pour l'accompagnement dans leur démarche de VAE.

Les personnes peuvent être reçues sur Auxerre, Avallon Saint Florentin et Tonnerre.

314 personnes ont bénéficié d'un entretien individuel.
De plus en plus de candidats reviennent plusieurs fois en entretien conseil et demandent à être conseillés dans leurs démarches pour la demande de recevabilité, le financement et le démarrage de l'accompagnement.
Ces entretiens ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques, seuls les premiers accueils sont comptabilisés.

Le Point Relais Conseil a également **organisé une réunion d'information sur la VAE en milieu rural, à Toucy en Puisaye.**

Une communication importante autour de la réunion a été mise en œuvre :

- Distribution d'affiches dans les commerces du canton et plus largement du Pays de Puisaye Forterre
- Distribution de flyers deux samedis de suite, jour de marché à Toucy
- Chronique de 3 minutes sur France bleu Auxerre le 26 Novembre à 6h55
- Emission en direct « Les Experts » sur France Bleu Auxerre de 9h à 9h30 le 29 Novembre.

16 personnes ont participé à cette matinée d'information ainsi que les deux conseillers du Point Relais Conseil pour l'animation et la logistique.

La quasi-totalité des participants a souhaité prendre un rendez vous avec un conseiller à la suite de cette matinée, tous très satisfaits de l'initiative et des informations transmises.

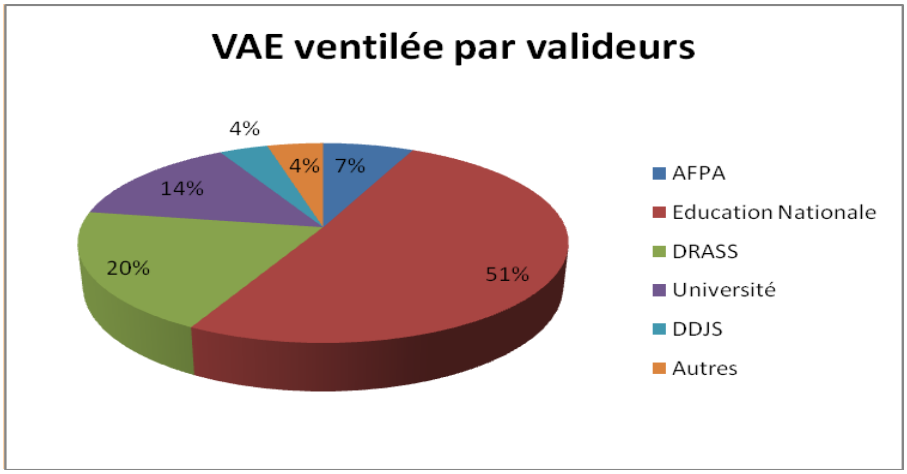

Participation au groupe VAE piloté par l'UT 89 de la DIRECCTE

Plusieurs réunions de travail ont été conduites par l'UT 89 avec la participation des Points Relais Conseil, du Conseil Régional de Bourgogne, du Comité Régional des Certificateurs Publics, de Pôle Emploi et du C2R afin de définir des actions de promotion de la VAE sur le territoire.

Actions spécifiques du Centre de Ressources

Participation de la maison de l'emploi aux 8 jours pour l'emploi et la formation

Le Jeudi 17 Juin, la Maison de l'Emploi a participé au forum de l'emploi et de la formation organisé par Pôle Emploi et le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre de la semaine de l'emploi.

Ce fut l'occasion de s'entretenir avec environ 25 personnes et de diffuser de la documentation sur les métiers et formations à une centaine de personnes.

Un Mercredi du Phare avait également été programmé dans le cadre de cette semaine sur les métiers et formations du commerce et de l'action commerciale avec la présence d'entreprises présentant différentes offres d'emploi.

Le Bulletin des formations dans l'Yonne

Le Centre de Ressources de la Maison de l'Emploi édite, diffuse et actualise le bulletin des formations dans l'Yonne recensant toute l'offre de formation continue sur le territoire: dates, lieux, pré-requis, contenu, validation de la formation, public cible...
Le bulletin est téléchargeable sur le site internet www.mdeauxerrois.com

Depuis 2006, la Maison de l'Emploi travaille avec France Bleu Auxerre à la diffusion de l'information relative à l'emploi, la formation, l'insertion, la création...

Ainsi, au premier semestre, la participation de la Maison de l'Emploi chaque lundi à l'émission Les Experts, en direct, a permis d'aborder des sujets relatifs à l'emploi, la formation, l'insertion, la création d'entreprise et la lutte contre les discriminations et de répondre aux questions des auditeurs.

Dès le mois d'Août, ces émissions ont laissé place à des chroniques quotidiennes chaque matin, à 6h50 sur un sujet précis toujours dans le champs de l'emploi et de la formation.

20 émissions
Les Experts au premier semestre 2010

&

75 chroniques quotidiennes au second semestre 2010

Création du premier salon des Services à la Personne de l'Yonne

Au premier semestre 2009, la Maison de l'Emploi a travaillé sur un projet de salon départemental des services à la personne.

Dans un premier temps une veille informative a été lancée sur l'actualité des services à la personne puis un premier travail de présentation de ce que pourrait être le salon a été mené.
Enfin, un budget prévisionnel a été construit.

Un comité de pilotage se réunira au deuxième semestre 2010 pour envisager concrètement la mise en œuvre du salon et les partenariats à construire.

RETROUVEZ-NOUS SUR
MDEAUXERROIS.COM

Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois

8 avenue Delacroix
89000 Auxerre
03.86.42.00.42
www.mdeauxerrois.com